



## Bona SuperCourt® OPTUM™

Révision: 2024-07-31

Version: 01.0

### 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit:</b>	Bona SuperCourt® OPTUM™
<b>FDS #:</b>	MS0801313
<b>Utilisation recommandée:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien des Planchers du Bois</li> <li>• Industriel/Institutionnel</li> <li>• Ce produit est projeté être utilisé non dilué.</li> </ul>
<b>Utilisations déconseillées:</b>	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées
<b>Producteur, importateur, fournisseur</b> Siège social aux États-Unis Diversey, Inc. 1300 Altura Rd., Suite 125 Fort Mill, SC 29708 Phone: 1-888-352-2249 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <a href="https://sds.diversey.com">https://sds.diversey.com</a>	Siège social au Canada Diversey, Inc. - Canada 6150 Kennedy Road Unit 3 Mississauga, Ontario L5T 2J4 Phone: 1-800-668-7171

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification du produit non dilué

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).  
Non classé

#### Déclarations sur les risques

Aucun requis.

#### mises en garde :

Pas nécessaire.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

1.028

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

#### Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Polydiméthylsioxane modifié par polyéther	Propriétaire	15 - 40%
Éther méthylique de dipropyléneglycol	34590-94-8	3 - 7%
Propane-1,2-diol	57-55-6	0.5 - 1.5%
Tributoxyéthyl-phosphate	78-51-3	0.5 - 1.5%
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), .alpha., Alpha.-[1,4-diméthyl-1,4-bis (2-méthylpropyl)-2-butyne-1,4-diyl] bis [.omega.-hydroxy-	9014-85-1	> 0.1 - 1%

### 4. PREMIERS SOINS

#### Produit Non Dilué:

Bona SuperCourt® OPTUM™

1 of 4

**Les Yeux:** Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Ingestion:** Rincer la bouche à l'eau.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

## 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D' INCENDIE

**Méthodes particulières d'intervention**

Aucune méthodes spéciale n'est requise

**Moyen d'extinction approprié**

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

**Dangers spécifiques**

Aucun à notre connaissance.

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau et les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives d'exposition:**

Composant(s)	ACGIH	OSHA
Éther méthylique de dipropylèneglycol	50 ppm (TWA)	Skin 100 ppm (TWA) 600 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

**Produit Non Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

**Protection individuelle**

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

**Protection des yeux:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection de la peau et du corps:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène:** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État physique** Liquide

**Couleur:** Blanc

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Odeur:** Sucré

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Point de fusion/point de gel (°C)** Indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité:** complètement soluble

**Solubilité dans d'autres solvants** Pas d'information disponible.

**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.03

**Densité** 1.028 Kg/L

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Masse volumique apparente** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

**Point d'éclair** ≈>100 °C

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.

Viscosité mPa.s  
cinétique 30  
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 5.2 g/L  
Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.  
Combustion prolongée Sans objet.  
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - inférieure: indéterminé

Phosphore élémental: 0.1 % by wt.  
pH: ≈ 9  
La corrosion des métaux: Non corrosif

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité	Le produit est stable
Possibilité de réactions dangereuses:	Aucun à notre connaissance
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Aucun à notre connaissance.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

### Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Ne sera probablement pas un irritant dans des conditions d'utilisation normale.

Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.

Ingestion: Pas d'information disponible.

Inhalation: Pas d'information disponible.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Organes cibles (exposition unique) Aucun à notre connaissance.

Organes cibles (exposition répétée)

### Mesures numériques de toxicité

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistante et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes No other adverse effects known.

## 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT/TDG:** Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationales

#### RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Polydiméthylsioxane modifié par polyéther	Propriétaire	-	-	-	-
Éther méthylique de dipropyléneglycol	34590-94-8	X	X	X	-
Éther n-butylque du dipropylène glycol	29911-28-2	-	-	-	-
Propane-1,2-diol	57-55-6	-	X	X	-
Tributoxyéthyl-phosphate	78-51-3	-	-	-	-
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), .alpha.,. Alpha.- [1,4-diméthyl-1,4-bis (2-méthylpropyl) -2-butyne-1,4-diyl] bis [.omega.-hydroxy-	9014-85-1	-	-	-	-

#### CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Éther méthylique de dipropyléneglycol	34590-94-8	3 - 7%			X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Éther méthylique de dipropyléneglycol	X		

### Réglementation Canadienne

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2024-07-31

Version: 01.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.*